

Avis de constitution

SOCIETE « AI BTP » en abrégé « AI BTP »

Siège Abidjan Cocody II PLATEAUX Agban, Lot 662,
Ilot 69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 09/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AI BTP » en abrégé « AI BTP »

Objet : Conception et réalisation des travaux de construction, btp, vrd, Construction métallique, menuiserie aluminium, peinture, vitrerie et store, électricité, charpenterie, étanchéité, montage industriel, chaudronnerie, soudure, ferronnerie, clôture grillage rigide, fabrication de palette. Commercialisation matériaux de construction, location et vente de voiture, transport et prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody II PLATEAUX Agban, Lot 662,
Ilot 69

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA YAYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13420 du 24/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79445/GTCA/RC/2024 du 24/12/2024

